

COMMUNIQUE DE PRESSE

La justice des riches emprisonne les jeunes militants Appel à la solidarité de tous les défenseurs de la liberté

vendredi 30 mai 2014, par [ATTAC-CADTM Maroc](#) (Date de rédaction antérieure : 22 mai 2014).

Le 22 mai 2014, le Tribunal de Première Instance de Casablanca a prononcé des jugements injustes à l'encontre de 11 militants du Mouvement du 20 février (M20F). Cinq d'entre eux ont été condamnés à une année de prison ferme, quatre autres à six mois de prison ferme et enfin deux derniers à deux mois de prison avec sursis et une amende de 5000 DH (voir la liste complète en fin du communiqué). Ces jeunes ont été arrêtés lors de la marche syndicale du 6 avril 2014 à Casa. Ils ont été poursuivis pour des motifs fallacieux comme la participation à une marche « non autorisée » et « l'agression de policiers ».

Depuis le début, nous assistons à un procès politique. Son but est de réprimer toute lutte dans les villes et campagnes marocaines. Cette criminalisation des militants survient dans un contexte où la situation socio-économique est explosive. Au même moment, le régime absolu prépare le terrain pour faire passer de nouveaux accords avec les Institutions financières internationales (IFI), dont les conditions ont été fixées par la DG du FMI lors de sa récente visite au Maroc.

Aux conditionnalités des IFI s'ajoutent le prochain Accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA), en cours de négociation quasi-secrète avec l'UE. Ces accords s'accompagnent du démantèlement du tissu industriel et d'avantage de fragilisation des structures sociales au profit du grand capitalisme marocain et étranger. De facto, le Maroc perd sa souveraineté alimentaire et le chômage et la pauvreté sont en hausse. Les autres conséquences sont le pillage des secteurs publics à travers la privatisation et la gestion déléguée. Enfin, le « système dette » amplifie l'hémorragie des finances publiques.

Ce jugement inique, comme ceux qui l'ont précédé, est un message clair à tous jeunes de ce pays : « Soyez pauvres et taisez-vous ». Le régime veut nous priver du droit de réclamer un système politique, économique et social issu de la souveraineté populaire. Un régime qui assurerait à ses citoyens les besoins essentiels, au lieu de servir les profits du pays aux bourgeois de toutes les nationalités.

Une nouvelle fois le régime affiche son vrai visage. Face aux luttes populaires contre le pillage des ressources du pays, l'État n'a trouvé mieux que réprimer les militant-e-s du pays. Ce régime est devenu allergique à toute critique, comme en témoigne l'acharnement subi par le rappeur Mouad L7a9ed pour avoir osé chanter les maux du pays.

À ATTAC Maroc, nous condamnons l'atteinte aux libertés publiques et les procès politiques en cours qui touchent les militants des différents mouvements contestataires. Dans ce contexte, nous annonçons à l'opinion publique marocaine et internationale, ce qui suit :

Nous exigeons la libération immédiate de tous les prisonniers politiques et l'arrêt des poursuites à

l'encontre des militants marocains.

Nous condamnons les politiques néocolonialistes des IFI, de l'UE et des USA poursuivies dans notre pays. Ces offensives visent à tirer le maximum de profit de nos richesses. Pour faire passer cette pilule amère, le régime n'hésite pas à réprimer et emprisonner toute voix contestatrice.

Nous appelons tous les mouvements contestataires et progressistes à unir leurs forces pour constituer un front commun contre ces politiques et bâtir un modèle économique au service des citoyens et de l'environnement.

Nous appelons tous les réseaux militants à travers le monde à multiplier les actes de solidarité avec les prisonniers politiques au Maroc.

22 mai 2014, à Rabat

Le secrétariat national d'ATTAC Maroc

ATTAC MAROC Membre du réseau CADTM

Annexe : Liste des prisonniers politiques du « 6 avril »

1 an de prison ferme : Hamid Alla, Abdellatif Sarsari, Hamza Haddi, Youssef Bouhlal et Ghani Zaâmour,

6 mois de prison ferme : Ayoub Boudad, Hakim Sarroukh, Mohamed Harrak et Mustapha Aârass,

Deux mois de prison avec sursis et 5000 DH d'amende : Amine Kabbabi et Fouad El-Baz

Pour la liste complète des prisonniers politiques : Visitez le site de l'Association de défense des droits de l'homme au Maroc : <http://asdhom.org/?p=83612>
